#EU4HumanRights
#StopTorture

CONCEPT NOTE

2016 EU NGO Human Rights Forum
1-2 December 2016

Unis contre toute forme de torture
Appliquer à l'échelle mondiale une perspective transversale pour prévenir et interdire la torture et fournir réparation lorsqu'il y a eu torture

Contexte mondial

L'année 2016 constitue un moment clé pour l'engagement mondial contre la torture et les mauvais traitements, et pour faire le point sur les réalisations et les problèmes dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements dans le monde. Cette année marque le 10e anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, le 29e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention contre la torture et le 50e anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ce dernier interdisant la torture et les mauvais traitements dans son article 7.

Il est plus que jamais urgent de mettre fin à la torture et aux mauvais traitements dans le contexte des crises et conflits, tels que les flux migratoires en Europe et ailleurs dans le monde, la lutte contre le terrorisme et le rétrécissement de l'espace de la société civile indépendante, en particulier la répression des défenseurs des droits de l'homme.

Il existe aujourd'hui de multiples instruments, principes et mécanismes spécifiques pour s'attaquer à la torture à travers l'Union européenne (UE) elle-même, ainsi qu'à l'échelle internationale par l'intermédiaire des Nations Unies (ONU), du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Parallèlement, certains pays ont été à la tête des efforts déployés en vue de l'interdiction absolue de la torture dans la pratique et ont lancé l'Initiative sur la Convention contre la torture. Cependant, malgré ces différents instruments, la torture demeure une réalité dans le monde entier, et les victimes n'ont toujours pas accès à la justice.

Contexte européen

La lutte contre la torture et les mauvais traitements est l'une des priorités de l'UE dans le domaine des droits de l'homme et est explicitement prévue dans le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015 - 2019). Dans le cadre de cet engagement, l'UE à lancé un appel mondial au mois d'août en donnant un degré de priorité élevé à la lutte contre la torture dans la programmation de l'UE.

L'année 2016 constitue également un moment clé pour l'action européenne contre la torture car les recommandations de l'UE contre la torture - qui visent à fournir à l'UE et à ses États membres des orientations pratiques pour l'action contre la torture et les mauvais traitements dans le monde - font également l'objet d'une révision cette année.

Lors de la Journée des droits de l'homme en 2014, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a déclaré :

> « Nous avons obtenu des résultats importants, mais il reste encore beaucoup à faire. Un des points qui appellent une action de notre part est la torture. La Convention contre la torture a été adoptée par l'ONU il y a trente ans, jour pour jour, et pourtant cette forme de violence est encore largement pratiquée à travers le monde. Il convient que nous nous y attaquions de toute d'urgence. »

Le thème du Forum UE-ONG de cette année ***« Unis contre toute forme de torture – appliquer à l'échelle mondiale une perspective transversale pour prévenir et interdire la torture et fournir réparation lorsqu'il y a eu torture »*** offrira une occasion précieuse de faire avancer le débat en ce moment crucial.

Objectifs généraux

Tout d'abord, le Forum UE-ONG 2016 vise à définir les moyens de renforcer l'action de l'UE et des états membres afin de prévenir, de combattre et de réparer tout acte de torture dans l'Union et sur le plan mondial.

Cela comprendra le renforcement du leadership européen et de la collaboration à l'échelle internationale et la mise en évidence de cette question conformément aux politiques et instruments pertinents de l'UE.

En outre, le Forum UE-ONG recensera, diffusera et s'appuiera sur les meilleures pratiques et possibilités des institutions européennes, des États membres de l'UE, des organisations internationales, des pays tiers, de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme.

Objectifs spécifiques

Le Forum UE-ONG 2016 facilitera un dialogue ouvert sur les difficultés de la lutte contre la torture et les mauvais traitements, réunissant des représentants des institutions européennes, des États membres de l'UE, des organisations internationales et de la société civile mondiale, y compris des spécialistes et des défenseurs des droits de l'homme, pour :

- analyser les difficultés dans l'éradication de la torture et des mauvais traitements ;
- évaluer l'impact des initiatives existantes dans les politiques et la pratique ;
- recenser les meilleures pratiques à diffuser et les moyens d'améliorer l'efficacité des politiques et pratiques existantes ;
- encourager les connexions, l'échange et les partenariats.

Méthodologie du Forum

Le Forum abordera la torture et les mauvais traitements dans une perspective transversale, en examinant comment ces questions sont inexorablement liées à presque

tous les autres défis des droits de l'homme, p. ex. la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et les droits des groupes vulnérables, comme les personnes LGBTI, les défenseurs des droits de l'homme ou les migrants.

Dans cet esprit, les trois principaux domaines transversaux de discussion comprendront :

- **Les groupes les plus vulnérables.** Quels sont les besoins spécifiques des minorités, des femmes, des enfants, des personnes handicapées, des défenseurs des droits de l'homme et des populations autochtones et quels sont les risques auxquels ils font face ? Comment les politiques contre la torture et les mauvais traitements peuvent-elles être mieux adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de ces groupes et mettre en pratique les engagements ?

- **La responsabilité et la lutte contre l'impunité.** Comment pouvons-nous accroître la responsabilité des autorités, traduire en justice les auteurs et lutter contre l'impunité pour la torture et les mauvais traitements ? Quels sont les pièges potentiels et les perspectives des prochaines initiatives, tant en termes de mesures pratiques que d'évolutions législatives ou politiques ? Quel est l'espace pour la réparation et la réhabilitation des victimes qui complète les efforts en matière de responsabilité et de lutte contre l'impunité ?

- **La torture et les mauvais traitements sont explicitement liés à l'orientation actuelle des politiques de sécurité nationales et étrangères.** Aujourd'hui, les questions prioritaires de la politique étrangère et de sécurité intérieure, y compris la lutte contre le terrorisme et le crime organisé ainsi que la migration touchent naturellement les droits de l'homme. Les questions relatives à la torture et aux mauvais traitements découlent souvent implicitement de la coopération de l'UE et des États membres avec des pays tiers. Comment l'UE et les États membres peuvent-ils répondre plus explicitement aux questions liées à la torture dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité intérieure ? Quel rôle peut jouer la société civile dans ce processus ?

Du début à la fin des discussions, nous viserons à étudier comment l'UE et ses États membres peuvent intégrer et renforcer la prévention, les mesures à prendre et la réparation pour les victimes de la torture et des mauvais traitements dans l'ensemble de leur action dans le domaine des droits de l'homme.

Ensemble, sur la base de ces domaines prioritaires, nous chercherons à définir la marche à suivre via :

- Les organisations et mécanismes régionaux et internationaux existants [ONU, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Conseil de l'Europe, CADHP, CIDH)] ;
- Le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et les mécanismes nationaux de prévention dans l'UE et le monde ;
- Les mécanismes mis au point et adoptés récemment, ex.: les lignes directrices de l'UA sur les conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire, les Règles Nelson Mandela ;
- Les mécanismes de justice internationale, nationale et régionale et le rôle des Institutions nationales des droits de l'homme ;

- La création de cadres juridiques nationaux conformément à la définition acceptée sur le plan international de la torture et des mauvais traitements ;
- Les modifications législatives et l'action pratique, ex.: réformes politiques, enquêtes efficaces sur la base du protocole d'Istanbul, surveillance des lieux de privation de liberté, bases de données centralisées et exhaustives ;
- La participation de la société civile à la mise en œuvre et au suivi des engagements et grâce aux efforts de collaboration à une époque de rétrécissement général de l'espace de la société civile ;
- La participation des médias à la dénonciation de la torture et des mauvais traitements dans les débats politiques et publics.

Résultats escomptés

Le Forum sera conclu par des propositions axées sur l'action et des recommandations sur les mesures à prendre, insistant sur les moyens concrets pour que l'UE et les États membres renforcent les pratiques actuelles et donnent une ampleur accrue à leur engagement contre la torture et les mauvais traitements.